



E
P
R
E
U
V
E

I
N
T
E
G
R
E
E

1
6
0
P

U
F
9
5
3



Avenue de l'Hôpital 18A
Rue Saint-Luc 3
7000 MONS

☎ 065/33.45.05

📠 065/35.21.76

info@iramps.be
www.iramps.be

*Devenir bachelier en Automatique
(Informatique et systèmes)...*

Le bachelier en informatique et systèmes est capable d'assurer la mise en oeuvre, la maintenance et l'exploitation optimale d'un projet technologique lié à la technologie informatique, aux réseaux informatiques, à l'informatique industrielle, à l'automatique et à la gestion domotisée des bâtiments en ayant une maîtrise suffisante :

- de la programmation et des langages informatiques,
- des techniques de communication entre différents systèmes,
- des différents composants d'un système informatique, électronique, automatique et domotique.

Il peut aussi participer ou développer des applications techniques liées à son champ d'intervention.

Il assure la continuité du fonctionnement des appareils informatiques, électroniques, automatiques et domotiques ainsi que la compatibilité entre les différentes machines informatiques/électroniques/automatiques/domotiques au sein de l'entreprise ou de bâtiments divers.

Il participe au développement et assure l'intégration des nouvelles technologies de la l'informatique, des télécommunications, de l'automatique et de la domotique au sein de l'entreprise ou de bâtiments divers.

Sur le plan humain, il est une personne de communication capable d'assurer le rôle de relais entre le(s) responsable(s), les partenaires sociaux et le personnel d'exécution, ainsi qu'entre son entreprise et le monde extérieur.

Il fait preuve, en outre, d'un sens aigu de l'organisation et de la gestion des activités techniques et humaines.

**Le BACCALAUREAT en Automatique
répondra alors à vos attentes...**

Les cours de la section

**Bachelier en Informatique et systèmes, finalité
Automatique**

sont regroupés par unités de formation
qui constituent sa grille-horaire.

La section se compose d'un ensemble
d'unités de formation
réparties selon les groupes A, B et C
sur une durée de 3 ans minimum
(plus si on souhaite étaler son parcours
de formation).

Les unités de formation doivent impérativement
être suivies dans un ordre chronologique
fixé par l'organigramme.

La réussite de chacune des unités de formation
donne lieu à la délivrance
d'une attestation de réussite.

Toutes les attestations obtenues sont
capitalisables
pour donner droit à la présentation
de l'épreuve intégrée.

réussite de l'épreuve intégrée
associée aux attestations de réussite
confèrent le titre de

BACHELIER en Informatique et systèmes -

